

Réf: Dossier N° 005908

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FRAICHEURS D'AFRIQUE » en abrégé « FA »

Siège social Abidjan, Treichville, BELLE-VILLE,lot 38,ilot 508 B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le mercredi 30/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRAICHEURS D'AFRIQUE » en abrégé

« FA »

Objet: Production et ventes de diverses espèces issues de la pisciculture, de l'aquaculture

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Treichville, BELLE-VILLE,lot 38,ilot 508 B

Dirigeant(s) : M AMADOU COULIBALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02069 du 30/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14677/GTCA/RC/2021 du 30/06/2021

